

Synthèse de l'entretien réalisé auprès de Michel Aurillac

L'entretien réalisé auprès de M. Michel Aurillac, conseiller technique auprès de G. Pompidou (1963), secrétaire général de la préfecture de la région parisienne (1969), puis préfet de l'Essonne de 1969-1973), s'est déroulé dans son bureau parisien le 2 mars 2004. D'une durée de près d'une heure quarante, l'interview s'est concentrée, compte tenu de la carrière du témoin, sur les dossiers traités au cabinet Pompidou, la collaboration avec P. Delouvrier alors préfet de région sur le départ ainsi que sur les débuts de la VN d'Evry, préfecture de l'Essonne.

M. Aurillac aborde en premier lieu, tout comme G. Carrère également préfet, l'élaboration de la réforme départementale (dont il donne l'initiative à P. Delouvrier) et l'importance de la création des nouvelles préfectures pour les VN. Il évoque ensuite les méthodes de travail de P. Delouvrier, qu'il rapproche de celles de L. Armand au CGP, et les motifs de son départ de la préfecture de région en 1969. Pour M. Aurillac, P. Delouvrier devrait ainsi sa chute à son conflit avec le ministre de l'équipement de l'époque A. Chalendon, conflit qui portait notamment, et de manière crucial d'après le témoin, sur la question du logement (grands ensembles). Dans un troisième temps, après avoir rappelé son différend profond avec le successeur de P. Delouvrier, M. Doublet, le témoin évoque son rôle de préfet dans la construction de la jeune ville nouvelle d'Evry dont il se considère comme l'un des tous premiers habitants. Ses relations avec l'EPA sont développées ainsi que celles entretenues avec les élus locaux. Les principaux dossiers de la mise en œuvre de la VN (choix architecturaux, périmètre d'agglomération, voirie, logements) sont abordés.

L'entretien de M. Aurillac est ainsi à rapprocher de celui de G. Carrère, tous deux ayant été préfets de VN, même si le premier est en poste lors de la création même d'Evry (il en conserve ainsi le « souvenir du bâtisseur et du jeune père de famille ») alors que le second continue à Cergy une réalisation déjà largement entamée.

Il se distingue cependant sur au moins deux points : l'évocation du cabinet Pompidou (même si la perception des VN par le Premier ministre n'est pas évoquée en tant que telle), qui livre le point de vue de Matignon et non celui de l'Élysée, et le souvenir de la collaboration avec P. Delouvrier (alors que G. Carrère n'a connu l'homme que très indirectement). Outre l'évocation de la réforme départementale et des débuts de la VN d'Evry, ce souvenir apparaît comme l'un des points forts de l'entretien, éclairant sans doute l'engouement qu'ont pu susciter à la fois l'homme et son œuvre.

Sabine Effosse